

**PATRICE BRASSEUR**  
(éditeur)

**FRANÇAIS D'AMÉRIQUE  
VARIATION, CRÉOLISATION,  
NORMALISATION**

Actes du colloque : «Les français d'Amérique du Nord en situation  
minoritaire» (Université d'Avignon, 8-11 octobre 1996)

Centre d'Études Canadiennes (CECAV)  
Université d'Avignon

1998

66-1971

## Français marginaux et créoles

Annegret Bollée  
*Université de Bamberg*

Ingrid Neumann-Holzschuh  
*Université de Ratisbonne*

### 1. Tendances évolutives dans la morphosyntaxe du français cadien de Louisiane

1.1 Les hypothèses concernant la genèse des langues créoles, en l'occurrence des créoles français, peuvent être classées, selon Lambert Félix Prudent, en trois "principaux positionnements génétiques", à savoir :

- la position "romaniste" ou "eurogénéliste", "trouvant son origine dans les premières compilations d'Adolfo Coelho à la fin du 19<sup>e</sup> siècle", position selon laquelle les créoles sont "classés génétiquement comme langues-filles des langues standards européennes, parlées par les maîtres lors du contact interculturel original" (1986 : 152) ;

- la position "afrogénéliste", qui a également vu le jour à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, "à partir notamment des travaux comparatistes de Lucien Adam", et selon laquelle, en soulignant les ressemblances syntaxiques de tous les créoles caribéens, "on tente de remonter à quelques langues de l'ouest africain qui manifesteraient le même type de grammaire. Dès lors, l'hypothèse des langues mères européennes est catégoriquement rejetée" (*ibid.* : 153) ;

- la troisième et dernière position dite "universaliste" ou "neurogénéliste" est celle de Derek Bickerton ; selon son hypothèse les créoles auraient été créés "ex nihilo" par les enfants des esclaves pidginophones qui, faute d'un "input" linguistique adéquat, auraient activé le "bioprogram for language" pour se fabriquer une "vraie langue".

Notre position s'inscrit dans le premier courant : à notre sens il y a des liens génétiques évidents entre le français et les créoles français qui ne se limitent pas au domaine lexical. Par conséquent, on est, à notre avis, en droit de concevoir une grammaire historique des créoles à base française qui serait comparable à la grammaire historique des langues romanes issues du latin. Notre position, qui rejoint celle de Robert Chaudenson et

rappor au standard sont, en quelque sorte, inversement proportionnelles à la pression de la norme" (1989 : 61).

Or la pression de la norme du français métropolitain ne se fait certainement pas sentir en Louisiane, les efforts du CODOFIL qui voulait s'orienter vers cette norme n'ayant, comme on sait, pas connu le succès souhaité.

Notre objectif est le même que celui qu'a poursuivi Chaudenson, c'est-à-dire de "repérer des zones de variations par rapport au français standard" et de confronter les variantes "à des traits relevés dans les créoles français" (1989 : 93).

### 1.2.1 Le genre grammatical

Les marques du genre grammatical, totalement disparues dans les créoles basilectaux, restent en cadien relativement stables. On n'observe que peu de formes non accordées, notamment du déterminant *tout*, *tous* :

tous les bêtes-là y a fallu tous vendre. on a tous vendu (13.1-3) ;

je va mettre tout la bière dans la glace (151.6) ;

tout ma famille (180.8) ;

mais aussi d'adjectifs attributs ou de participes :

Peu était assez haut qu'il pouvait pas... (113.8) ;

sa mère était mort (42.3 et 5) ; elle est froid (153.7) ;

et plus rarement d'adjectifs épithètes :

on a commencé à faire des PARTIES dedans une grand chambre. ceux-là qu'avaient des grand chambres invitaient monde d'aller pour une 'tite soirée (48.3-5) ;

le gros maison à CECTL (181.1).

### 1.2.2 La flexion verbale

Le cadien louisianais, tout comme l'acadien du Canada, a conservé les désinences de la troisième personne du pluriel, *-ont* au présent et *-iont* à l'imparfait,

très répandues dans les parlers d'oïl, dans une vaste région qui part du Centre-Ouest et qui se poursuit jusqu'à l'Est (Péronnet, 1989 : 148 et 149 [carte 45]) :

les formes en *-ont/ -iont* semblent être en variation libre avec les formes du français standard, p.ex. :

une zoie. un/ c'est une outarde. CANADIAN GOOSE ils appellent [...] ça c'est une zoie caille ils appellont cette-là (31.4-6).

Les formes traditionnelles en *-ont/ -iont* sont encore très fréquentes, même plus fréquentes que les formes en *-ent/ -aient* chez certains locuteurs (par exemple Verba Abshire et Angelle Châteaugner).

La tendance à l'invariabilité dans la flexion verbale qui, dans le processus de la créolisation, a abouti à un lexème verbal invariable, se manifeste ailleurs, à savoir dans les tendances suivantes :

que nous avons déjà définie dans une étude publiée en 1993, n'exclut nullement les interférences des langues dites de "substrat" - langues africaines et autres -, interférences dont la portée reste à déterminer et qui peuvent se manifester sous forme de convergences.

Tout comme Robert Chaudenson, nous considérons les créoles français

"comme des systèmes linguistiques autonomes issus [...] dans des conditions historiques, économiques et sociales très spécifiques, de l'accélération et de la radicalisation de processus évolutifs qu'on peut observer, sous des formes et à des degrés différents, dans les français populaires ou «marginaux»" (1989 : 84).

Par "français marginaux", définis ainsi "à la fois pour leur éloignement géographique par rapport à la France continentale et pour leurs spécificités linguistiques par rapport au français standard", Chaudenson désigne les variétés du français conservées dans la diaspora coloniale des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles (*ibid.* : 83).

1.2 Les tendances évolutives qu'on peut observer dans les "français marginaux" ont déjà été décrites par Chaudenson, qui les appelle "processus autorégulateurs", dans des études de 1989 et 1993. Dans ces études, il entend une "comparaison de quelques données en français louisianais, acadien (de Louisiane) et missourien" pour "inciter à entreprendre des études plus systématiques et approfondies" dans le même sens. Pour son analyse, il ne disposait pour le cadien que d'un corpus de faible étendue, à savoir d'un petit recueil de monologues de Richard Guidry. Désormais, ce parler est beaucoup mieux documenté, grâce au corpus publié par Cynthia Stähler en 1995<sup>1</sup>. Il s'agit de conversations et de passages narratifs, recueillis dans des situations informelles et transcrits selon toutes les règles de l'art. Ce corpus très fiable nous permet de confirmer et de préciser les résultats obtenus par Chaudenson et de décrire quelques phénomènes qui n'ont pas encore attiré l'attention des chercheurs.

Le trait le plus saillant caractérisant les textes publiés par Cynthia Stähler est la variation considérable qu'on observe non seulement dans les parlers des différents locuteurs, mais également dans la production de chaque locuteur, et cela sans exception. Ainsi, on lit dans la même phrase :

j'ai menu dans la maison [...] j'ai venu ici (110.6-7) ;

quand ils commencent à tirer la vache. ils laissaient plus le veau léter (15.11) ;

ils avioint un feu là-bas et. ils avaient pas/ ils avaient pas de pompiers (92.3-4) ;

sa/ sa mère était mort et plusieurs que/ qu'avaient mourri. (42.3) ;

il avait eu ça dedans sa tête depuis il était petit [...] ça se fait il a tout le temps gardé ça dans sa tête (127.1-2).

Ceci n'a rien d'étonnant si on se souvient du "principe de la variation" posé par Chaudenson :

"la fréquence et l'ampleur de la variation dans une variété linguistique par

<sup>1</sup> Le corpus lui a servi pour sa thèse *Entwicklungen mündlicher romanischer Syntax* (1995b). Les textes ont été enregistrés dans les paroisses Vermillion, St. Landry, Lafayette et St. Martin (v. 1995a, xxii-xxiii). Les exemples suivis uniquement d'un numéro de page entre parenthèses sont empruntés à Stähler (1995a).

- Les formes postdérivées de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> personne du pluriel tendent à disparaître. La 1<sup>ère</sup> personne est - sauf rares exceptions - remplacée par *on* ou, combinée avec pronom disjoint, *nous-autres on*. (Cf. Chaudenson, 1989 : 94-95) :

on a pratiqué assez longtemps on après jouer ensemble on se connaît tous un à l'autre [...] on a joué si tellement souvent ensemble (188,5-7) ;  
nous-autres on a parti (39,7).

La 2<sup>e</sup> personne du pluriel prend très souvent une forme sans désinence<sup>1</sup> :

vous sait (23,1 ; 24,1) [à côté de *vous sentez* chez le même locuteur] (23,12) ;  
vous connaît (6,8) ; vous-autres passe des fois là (67,9) ;  
vous-autres veut pas venir danser avec moi (178,1) ;  
vous-autres veut cuire ça à soir (224,6).

- On observe fréquemment des syntagmes où le verbe ne porte pas la marque du nombre après un sujet au pluriel :

ça fait un tas de monde dans la paroisse . de/ oh . deux ou trois cents [...] qu'a arrêté de faire des tites récoltes et qu'a monté des laiteries (8,9-9,1) ;  
les canards sort le soir (33,5) ;  
les autres garyons qu'a menu (47,1 et 3) ;  
dans l'huile oui... 'n y en a qui veut pas quitter ça fait ils prennent un JOB qui les paye pas grand chose (58,1-2) ;  
y a des canailles qui/ qui va là-dessus (64,1 et 3) ;  
les autres états va pas payer pour l'IMPORT TAX (81,8-10) ;  
les enfants m'a donné [...] m'a donné un accordéon (188,1-2).

### 1.2.3 Les auxiliaires

Une tendance qui est déjà apparue en ancien français, à savoir la généralisation de l'auxiliaire *avoir* aux dépens de *être*<sup>2</sup>, est presque parvenue à terme dans notre corpus et s'est achevée en créole réunionnais<sup>3</sup>. L'auxiliaire *avoir* sert à la formation du passé composé

- des verbes pronominaux :

ils s'ont assis dans le salon (162,6-7) ; mon défunt père s'a relevé (38,6-7) ;  
je m'ai mis à propter les canards (120,1-2) ;  
mon grand-père s'avait fait tuer (127,11-12) ;  
la lumière s'a éteint [...] bétôt la lumière s'a remis (165,6-8) ;

- et des verbes intransitifs qui expriment un mouvement ou un changement d'état :

1 Cf. Chaudenson (1989 : 95) : "On peut noter, mais avec prudence, faute d'attestations, une régularisation du pl. 2 : 'Comment vous est ? [...]' (mais cette formule est mise dans la bouche d'enfants anglophones) ;

2 Cf. Mougeon et Beniak, cités dans Chaudenson (1989 : 101).

3 Cf. Stähler (1995b : 79-81) et Chaudenson (1989 : 101-102 et 123). Le réunionnais est le seul créole ayant conservé *avoir* comme auxiliaire.

Pap a menu (7,7) ; ils avaient venu (27,6) ;  
on a parti (39,7) ; j'ai [...] retourné (11,3) ;  
j'ai tombé (41,2) ; j'ai resté (10,8 ; 41,7).

Les seules attestations de *être* comme auxiliaire concernent le passé composé de *naître* et *mourir* :

l'enfant est né sur la berge (112,4) ;  
il avait soixante-dix ans ou plus quand il est mort (126,9).

### 1.2.4 Le futur

Le futur périphrastique avec *aller*<sup>1</sup>, qui a fourni des marqueurs du futur aux créoles<sup>2</sup>, a presque supplanté le futur simple<sup>3</sup>, quelques formes de ce dernier subsistent cependant :

il sera pas à la maison (160,2) ;  
ils pourront pas apporter là où/ où ils voudront aller (43,8 et 10) ;  
tu pourras l'ouvert (66,2).

Le progrès dans la grammaticalisation du futur périphrastique par rapport au français standard a pour conséquence qu'il peut aussi assumer la fonction modale de futur épistémique :

et tu vas peut-être jouer trois ou quatre fois par jour (189,8-9).

### 1.2.5 Formes analogiques dans la flexion verbale

Les textes sont émaillés de formes analogiques, dont quelques-unes se sont généralisées en créole, par exemple :

- des infinitifs comme *ouvert* 'ouvrir' (10,3)<sup>4</sup>, *suire* 'suivre' (53,3) ;

- des participes comme *J'ai couri* (186,8), *on a couri* (107,9), *mon grand-père a vil jusqu'à il était vieux* (126,8-9), *on a abattu* (92,5).

L'analogie s'attaque, bien sûr, surtout aux verbes irréguliers comme :

*falloir* : *faura* (145,6), *faurait toi tu payes* (82,1), *fautait* (qui est plus fréquent que *fallait*, 4,6 ; 6,4 ; 9,8 ; 9,10), *a fautu* (110,1 et 3) ;

*faire*, ou *faï* "tend à devenir le radical unique" (Chaudenson 1989 : 97) :

ils font ça (52,3 ; 220,2 et 5) ;  
si mes jambes ne me feraient pas mal (47,9) ;

1 *Passim* avec la forme *je vas* à la première personne (cf. Chaudenson, 1989 : 96).

2 Cf. Bollée (1997b : 66-68) et Stein (1984 : 78 et 81).

3 Cf. Chaudenson (1989 : 95-96).

4 Également dans le français de Missouri. (V. Chaudenson (1989 : 97).

il fallait c'est tout ça soye tiré à la main (9,10) ;  
avant ça soyait une université (10,8).

### 1.2.7 Le pronom ça

Quant aux pronoms personnels, nous renvoyons à l'analyse de Chaudenson (1989 : 102-104) et nous nous limitons à quelques remarques qui concernent le pronom *ça* qui a été généralisé avec le sens de 'ce, cette, ces ; ce, ceci, cela, celui, celle, ceux, celles' par exemple en créole seychellois<sup>1</sup>. Son emploi en référence à des animés (au singulier ou au pluriel), qui a sans doute favorisé cette généralisation, est connu<sup>2</sup> :

ça vit toujours nont Wallace (230,4 et 7) ;  
il avait pris ma grand-mère, et puis ç'avait deux ou trois enfants (123,3-4) ;  
les habitants avaient ... des différents légumes qu'ils plantaient ça plantaient du  
mais des fèves et du coton (193,5-6) ;  
ça il voulait pas manger ma/ ma viande de bêtes du tout (235, 6) ;  
ils les ont ramassé . ils les ont lâché . parce que ça pouvait pas prouver que...  
(133,6-7).

En revanche, un autre phénomène n'a pas encore été remarqué : l'emploi de *ça* au lieu d'un pronom clitique. En général, les pronoms clitiques (objet) sont employés comme en français commun, mais il y a quelques cas intéressants où le pronom objet est remplacé par *ça* :

on coupait les cannes on mettait ça sur le wagon [...] on menait ça à un petit  
moulin (2,4-6) ;  
... douze ou quinze gallons de sirop . on menait ça on mettait ça en dessous du lit  
où il faisait frais . ça restait là tout l'hiver on mangeait ça avec du biscuit (2,9-  
3,1) ;  
ils ont emmené des euh/ des vaches à lait de dans le nord ... WISCONSIN . MISSOURI .  
ça amenait si/ ça ç'amenait ça icitte les grosses vaches (9,1-4) ;  
fait tu te défais de ça [un veau] parce que si là/ si tu gardes ça ça coûte pour  
nourrir (16,3).

Notons, cependant, que cet emploi de *ça* est également attesté en français parlé mais ces constructions sont beaucoup plus fréquentes en créole. Le même emploi de *sa* se retrouve, par exemple, en créole seychellois :

pa koz sa ek personn 'ne le dis à personne' (Bollée 1977a : 49).

### 1.2.8 Le présentatif il y a

Les créoles de l'Océan Indien connaissent des formes *ena, na, anan, nana* qui sont utilisées comme présentatif 'il y a' et comme thème verbal 'avoir', par exemple :

1 Bollée (1977a : 36 et 49) ; pour le réunionnais v. Chaudenson (1974 : 359 et 969-970) et pour les autres francocréoles v. Stein (1984 : 59).

2 V. Chaudenson (1989 : 99) et Conwell/ Juillard (1963 : 145). Conwell/ Juillard notent également l'usage de *ça* après *vous autres* : *vous autres, ça donnent bien* (143).

*savoir* :

moi je save qui c'est qui y avait dit aussi ç'a été longtemps moi je save qui c'est  
qui y avait dit (239,6-7) ;

*moudre* : *on moudait* (6,7), *moudu* (6,12 ; 19,6).

### 1.2.6 Le subjonctif

Le subjonctif, qui a disparu sans laisser de traces dans la créolisation, est, en créole, une catégorie très affaiblie ; même après des expressions volitives il n'est, la plupart du temps, pas employé :

faut pas tu te mets en amour avec une vache [...] quand elle arrêtée de donner du  
lait il faut tu la défais il faut / faut tu la vendas (14,10-15,3) ;  
faut/ faut je sois dessus la galerie pour la barrer (65,3).

Notons au passage que *(il) faut* n'est jamais suivi de *que*<sup>1</sup> :

je veux pas qu'ils venont me tuer (66,3) ;

moi je souhaite que ça vient pas (56,8) ;

pour pas que ça va dedans le riz blanc (54,5-6).

On a l'impression que pour la plupart des verbes les formes du subjonctif ne sont pas connues<sup>2</sup>. Parfois, les locuteurs emploient des formes analogiques :

pour qu'elle peuve ramasser du coton (3,8 et 10)<sup>3</sup> ;

voulais pas le monde save j'étais après cuire des NUTRIA (240,1).

mais il faut préciser que la locutrice vient d'employer *save* comme indicatif :

moi je save qui c'est qui y avait dit aussi (239,6).

Que les formes des verbes *avoir* et *être* soient mieux connues peut être déduit du fait qu'elles apparaissent parfois dans le voisinage d'autres formes verbales ne portant pas la marque du subjonctif :

mais là faut tu viens . faut pas tu sois fatigué (156,12) ;

faut tu . aies de la précaution [...] faut tu dis des feuilles d'oignon (163,1-3).

Les formes avec [j], enregistrées par Bauche (1946 : 112) pour le français populaire<sup>4</sup>, sont majoritaires :

avant t'ayes (4,4) ;

1 Sur la "disparition" de *que* v. Chaudenson (1989 : 111).

2 Cf. Ståbler (1995b : 78) : "Auch der *subjonctif* ist der Tendenz zur Generalisierung im *créole* zum Opfer gefallen. In diesem Modus sind nurnmehr die frequenten und unregelmäßigen Verben, *avoir, être* und *savoir, belegen*".

3 Cf. Chaudenson (1989 : 96-97). Sa constatation "Il est à noter d'ailleurs que ce verbe [*pouvoir*] est relativement peu attesté en raison de la vive concurrence du tour : 'être capable' qui a été généralisé par la plupart des créoles français" ne trouve pas de confirmation dans notre corpus.

4 Cf. Ståbler (1995b : 79).

1.2.10 *Là* polyvalent

Robert Chaudenson a déjà constaté que

"dans tous les français 'marginaux' [...] les formes démonstratives en 'la' ont complètement supplanté les formes en 'ci' ce qui explique sans doute que tous les créoles français aient utilisé 'la' soit comme article défini soit comme démonstratif" (1989 : 86 et 106)<sup>1</sup>.

Dans le cadien, *là*, extrêmement fréquent, est utilisé avec les fonctions suivantes :

- comme adverbe de lieu, souvent sous forme redoublée :

ça restait .. à la coulée-là pas loin-là (27.7) ;

j'avais mal là dans le dos (4.10-11) ;

et la porte-là tu pousses là-là (64.8) ;

d'après moi on est à peu près là-là (188.4) ;

tu peux aller les choisir [...] et te les acheter là-là (221.9-222.1) ;

- comme adverbe de temps :

là moi j'ai je pouvais avoir euh/ . dix ans peut-être (2.3) ;

ça fait là quand on avait fini ramasser le coton (2.1) ;

et là naturellement [...] je m'ai marié (186.5-6) ;

et là les enfants m'a donné [...] un accordéon (187.12-188.2) ;

j'avais proche oublié quel âge j'avais là-là (42.9-10) ;

- comme élément démonstratif, soit avec *ce*, *cette* ou *ces*, soit avec l'article défini :

dans ces temps-là (1.7) ;

avec le chose-là (41.7) ;

en arrière de la maison-là (226.2) ;

près trois pieds du bord du chêne-là (1.10).

La valeur démonstrative est souvent nettement affaiblie, et dans beaucoup de cas, *là* n'est qu'une particule déictique dont la fonction est difficile à saisir - pour l'analyse d'emplois semblables dans le corpus de l'Estrie nous renvoyons à un article de Pierre Martel (1978)<sup>2</sup>. La particule peut apparaître :

- à la fin d'un syntagme nominal ou prépositionnel :

monsieur Jules Leblanc-là (3.6-7) ;

il n'a un homme et sa femme-là qui va marier son garçon (188.10-11) ;

là où ils vendont ils ont un grand TANK-là (221.8) ;

là yob on a été chez Ti-Neg-là (221.7) ;

<sup>1</sup> Cf. les cartes 62 et 63 de Péronnet 1989, d'après ALF 207 "Celui-ci est bon, mais..." et ALF 208 "Je voudrais bien avoir de celle-ci", qui montrent que *-là* est déjà dominant dans les dialectes d'oïl.

<sup>2</sup> V. aussi Bollée (1993 : 146-147).

réunionnais : *la ba nana bal la ba* 'là-bas, il y a un ba' (Chaudenson 1974 : 1165) ;

mauricien : *li ena em ti-basen* 'elle avait un petit bassin' (Baker 1972 : 148) ;

seychellois : *i anan pre trwa semenn mon pe rod ou* 'il y a presque trois semaines que je te cherche' ; *nou napa transpor* 'nous n'avons pas de voiture' (Bollée 1977a : 66 et 94).

Ces formes sont sans aucun doute issues d'une généralisation de (*il*) *y en a*, qui s'annonce dans nos textes où *il en a*, prononcé [ina], apparaît comme variante de *il y a* :

il n'a une compagnie (187.4) ;

il n'a un homme et sa femme-là (188.10) ;

c'était un chemin de terre . il n'avait des trous (195.7) ;

on dirait c'est/ .. il n'a quelque chose (207.8) ;

il na du monde qui... (208.5) ;

il n'a un tas des places (215.7).

Les mêmes formes se retrouvent dans le français de St-Thomas :

*i na, i navé, i nora* 'there is, there was, there will be' (Highfield 1979 : 82).

## 1.2.9 La négation

Le *ne* de la double négation du verbe a presque totalement disparu<sup>2</sup>. En revanche, il s'est développé une nouvelle double négation *pas rien, pas personne, pas jamais*, correspondant à celle des créoles :

ils ont pas rien . ils s'en ont revenu avec pas rien pas seulement un char (160.9-10) ;

ça fait pas rien (231.9) ; ça serait mieux que pas rien (224.10-225.1) ;

y avait pas personne (11.1) ; on dit pas personne que c'est là (225.4 et 7) ;

va pas jamais dire des queues . devant là/ la société (162.11-163.1).

Cf. sey :

*ou pa pou zamen trouw li tu ne le verras (plus) jamais, napa naryen* 'il n'y a rien' (Bollée 1977a, 71 et 110).

La négation *pas rien, pas personne* n'est pourtant pas grammaticalisée, on trouve (plus rarement) *rien, personne* ou *jamais* seuls :

mais y a personne qui navigue la coulée (225.11).

<sup>1</sup> Cf. Stähler (1995b : xiii) : "Hier noch ein Hinweis auf eine ungewöhnlich anmutende Schreibweise. Es handelt sich um die Graphien *il n'a* (Präsens) und *il n'avait* (Imperfekt), die eine morphosyntaktische Besonderheit im cadien sichtbar machen : das *n* (mit vorangestelltem Apostroph, zur Unterscheidung vom Negationsmorphem) steht für das Pronomen *en*, das sich zuweilen in die Präsensformel *il y (en) a* einschleibt. Die lautliche Realisierung dieser Formeln entspricht [ina] bzw. [navi]". Cf. Maury/ Tessier (1991 : 173) : "Cette forme *n'a* est fréquente dans certains parlers acadiens où elle a pris la place de la locution *il y a*".

<sup>2</sup> Cf. la remarque de Stähler à propos du locuteur F (n. 9, p. 193) : "Bei diesem Sprecher kann das /n/ als Negations-*ne* mit elidiertem Vokal interpretiert werden, da er einer der ganz wenigen Cadiens ist, die dieses Negationsmorphem noch verwenden".

restructuration et qui, de ce fait, sont d'un intérêt particulier pour une meilleure compréhension de la créolisation (cf. Chaudenson 1989 : 100 ; 1992 ; Chaudenson, Mougeon et Beniak 1993 : 86-87). Ce processus, dont les origines s'observent au moins partiellement dans les stades antérieurs du français, se précipite dans les "français marginaux" d'Amérique du Nord, comme le cadien, pour s'achever dans bon nombre de cas dans les langues créoles, dont les systèmes verbaux se sont constitués, en totalité ou en partie, à l'aide de matériaux morphologiques empruntés aux périphrases verbales largement attestés dans les français du Nouveau Monde<sup>1</sup>. Transmis durant trois siècles par voie exclusivement orale, ces variétés du français ont leur propre dynamique d'évolution (cf. Chaudenson 1992 ; 90)<sup>2</sup> ; elles témoignent non seulement d'un emploi plus fréquent de périphrases mais aussi d'une apparente simplification sur le plan morphosyntaxique : 1) la marque du temps se déplace de plus en plus des désinences verbales aux éléments préverbaux, 2) le thème verbal reste invariable. Dans ce domaine aussi, nous sommes donc en présence des deux tendances de restructuration dont l'importance primordiale pour la syntaxe des parlers des isolats du français en Amérique a déjà été mentionnée plus haut : la tendance à la prédétermination et la tendance à l'invariabilité (cf. Chaudenson 1976 ; Bollée et Neumann-Holzschuh 1993). Dans les langues créoles, qui ont une prédilection marquée pour l'expression analytique des valeurs aspectuelles et temporelles<sup>3</sup>, ce développement a comme on le sait, abouti à la disparition totale de formes verbales postdéterminées. D'après ce modèle, la créolisation serait une extension et une radicalisation des tendances autorégulatrices du français (Chaudenson 1989 : 93ff. ; 1993).

Dans les remarques qui suivent nous aimerions avant tout apporter quelques informations supplémentaires à la thèse de Chaudenson selon laquelle les français d'Amérique constituent un chaînon important entre le français et les langues créoles. Nous aimerions démontrer en outre que les changements spécifiques dans le domaine des périphrases verbales découlent, certes, primordialement de la mécanique interne du français mais que ces évolutions suivent aussi les chemins universels de la grammaticalisation

1 Pour une définition du terme *périphrase verbale* cf. Gougenheim (1929 : 1) : "Nous entendons par périphrases verbales les locutions formées d'un verbe, en général à un mode personnel, dont le sens propre est plus ou moins effacé, et d'une forme nominale, participe ou infinitif, d'un autre verbe qui, lui, a gardé tout son sens. Le premier verbe sert à indiquer que le procès exprimé par le second est affecté de certains caractères de temps ou d'aspect, de mode d'action. Le premier élément peut être uni au second soit directement, soit par l'intermédiaire d'une préposition ou d'une locution prépositive". Pour une discussion critique de cette définition cf. Werner (1980).

2 Cf. Chaudenson (1992 : 165) : "les lignes majeures de restructuration et d'évolution qui conduisent, à terme, aux structures verbales des créoles françaises, et peut-être aussi à celles des créoles portugaises (entre autres), apparaissent dans la langue des colons, mais également dans les stratégies d'appropriation. L'essentiel du matériel linguistique, de l'ordre des termes et de leurs valeurs sémantiques est commun aux français populaires anciens et/ou régionaux, aux français marginaux et aux créoles, même si ces derniers ont "radicalisés" l'évolution au point de constituer des systèmes autonomes en poussant l'évolution au delà du français zéro".

3 Nous employons le terme *aspect* dans un sens large : c'est la catégorie grammaticale qui exprime la représentation que se fait le sujet parlant du procès exprimé par le verbe ; cf. Comrie (1976 : 3) : "aspects are different ways of viewing the internal constituency of a situation".

une de ces grosses bâtisses à Lafayette-là (188,11) ;

- après un verbe :

y a des fois je lui ai demandé-là (148,8) ;

ça fait il s'ont mis à chanter-là (172,1) ;

et il crie-là [...] mais a y répond-là . quoi tu veux faire cher (172,3-4) ;

- après un adverbe :

même icitte-là (24,8) ; droit asteur-là (162,10) ;

fait là il a été là-bas là (39,7) ; comme ça-là (34,11) ;

ils ont après nager en dedans-là (221,9) ;

comme cette-là à MILDRED là devant-là (51,5).

Dans les derniers exemples, *là* peut être analysé comme "particule de renforcement" qui, d'après Pierre Martel, est "sans contenu sémantique précis" (1978 : 29).

Nous n'avons trouvé que deux exemples d'un emploi de cette particule à la fin d'une proposition relative ; de tels exemples ne sont pourtant pas rares dans le corpus de l'Estrie (v. Bollée 1993 : 146-147) :

ma volaille qu'était assaisonnée-là (144,5) ;

le nègre le noir que on appelle Bayou-là (176,1).

Cet emploi, considéré comme typique des créoles français<sup>1</sup> :

haïtien : *ou pa komen moun m ap pale ou la* 'vous ne connaissez pas la personne dont je vous parle,

créole de Ste-Lucie : *pwon twa-a ki pa bon an* 'prends les trois qui ne sont pas bons' ;

mauricien : *sa dimoun ki mo ti ale vwar la* 'la personne que j'étais aller voir' (Stein 1984 : 61)

n'est donc pas une innovation de ces parlers qui s'expliquerait de l'influence du substrat africain comme le croit Norbert Boretzky :

"die Kreolsprachen, die das Artikeläquivalent nicht in unmittelbare Nähe des determinierten Subst. stellen müssen, sondern allgemein an das Ende einer NP (bzw. verschiedener Nebensatzkonstruktionen), haben ebenfalls ihre historischen Vorbilder in einer Reihe von wa. [= westafrikanischen] Sprachen. Bei diesen besonders "uneuropäischen" Konstruktionen ist wa. Substrateinfluß ganz unabweisbar" (1983 : 101).

## 2. Les périphrases verbales dans le français cadien de Louisiane

2.1 Robert Chaudenson a déjà souligné plusieurs fois que les périphrases verbales constituent un des micro-domaines qui semblent particulièrement exposés à la

1 Cf. Boretzky (1983 : 98) et Stein (1984 : 61).

l'rouè est après faire queque chose aujourdz'hui (Carrière 38).

A en juger par l'exemple suivant, cette périphrase a aussi une certaine valeur inchoative en cadien :

le coton était après rouvert faulait quelq'un ramasse le coton (214.10-215.1).

La phrase suivante a, d'après le contexte, une signification de futur :

ça va guimblir à LAS VEGAS ça va tout partout... ceux-là peut-être tout l'argent ils sont après perdre... (84.1).

Cette valeur prospective de *ap(r)je* est également attestée dans plusieurs créoles de la zone américaine (cf. Neumann 1985 : 213).

A côté de ces modifications sémantiques, on observe, dans le cadien, également des changements sur le plan morpho-phonologique. Les phrases

il dit on a pas rien puis on après s'en aller et - euh - ils ont pris à nous suivre (37.1) ;

ils sont 'près demander des dix et quinze et vingt mille piastres l'acre (203.6) ;

MAC DONALD après bâtir une bâtisse là-là (217.8-218.1) ;

oh ça va être un gros noce . un de mes petits nièces après se marier (180.6)

illustrent que :

a) la préposition *après* a une variante *près*, qui annonce la forme *pe* qui se trouve dans quelques créoles (en créole louisianais d'aujourd'hui, la forme courte de *ape* est *ap* ; la forme courte *pe* est pourtant attestée dans les textes anciens, cf. Neumann-Holzschuh 1987) ;

b) la chute de la copule, généralisée dans les langues créoles, est aussi attestée dans les français marginaux. Ce dernier phénomène se trouve également dans le Missourien ; il est intéressant de savoir, d'ailleurs, que Thogmartin (1979 : 115) y voit une influence du créole.

En créole louisianais, ainsi que dans la majorité des créoles français, cette périphrase se trouve non seulement régularisée du point de vue formel (*pe*, *ap*, *ape*), mais aussi généralisée en tant que marqueur de l'aspect progressif, habituel et itératif<sup>1</sup>.

Mouen pé allé invité Compar Tigue (Neumann-Holzschuh 1987 : 15) ;

To kôprô biè sa m'ape di twa 'Tu comprends bien ce que je te dis ?' (Neumann

1985 : 210) ;

Ê ta le twa l'ap parle kreol 'Il parle souvent créole'. (Neumann 1985 : 211) ;

La plwi ape raforsi aster 'La pluie tombe de plus en plus'. (Neumann 1985 : 212).

Le fait que ces nuances sémantiques se trouvent non seulement dans les créoles mais également, au moins en germe, dans les français d'outre-mer, laisse surgir des doutes

1 Cf. Thogmartin (1979 : 115) : "La tournure *je suis après* [...] présente dans le français de Old Mines des formes qui indiquent une certaine influence créole [...] [zaprè] [après]...". V. aussi Thogmartin (1970 : 54-55).

2 Dans le créole de Pointe Coupée, le marqueur le plus fréquent pour exprimer le progressif est *e*, non attesté dans les autres régions créolophones en Louisiane, cf. Klingler (1992 : 160-164).

décrits entre autres par Chr. Lehmann (1985) et B. Heine (1993)<sup>1</sup>.

2.2 Prenant comme base de notre analyse le livre de Stabler (1995a) sur le cadien ainsi qu'une partie du recueil de contes du Missourien de Carrière (1937 : 19-100), nous avons choisi les périphrases verbales suivantes : *être après faire qc.*, *être faire qc.*, *avoir pour faire qc.*, *prendre à faire qc.*, *habitude de faire qc.*<sup>2</sup>. Il est bien connu que le français, surtout le français non-standard du 17<sup>e</sup> siècle, a connu un grand nombre de périphrases verbales (cf. Gougenheim 1929 ; Werner 1980). Leur condamnation par les grammairiens a considérablement décimé le nombre de périphrases dans le français hexagonal ; dans les variétés d'outre-mer, cependant, les tournures périphrastiques sont bien vivantes. Pour quelques-unes d'entre elles, il est certes difficile d'en trouver un modèle dans le français hexagonal<sup>3</sup>, mais le fait qu'elles soient réparties dans plusieurs variétés du français du Nouveau Monde laisse supposer qu'elles étaient connues dans le français populaire ou dialectal du XVII<sup>e</sup>. Nous ne voulons cependant pas exclure que quelques périphrases se soient formées dans le Nouveau Monde. Pour ce qui est de l'évolution sémantique, elle a bien évidemment commencé dans la majorité des cas dans les états antérieurs du français, mais, ici aussi, l'extension sémantique considérable qu'ont subie quelques-unes des périphrases s'est effectuée sans doute dans le Nouveau Monde.

### 2.2.1 Être après faire qc.

L'emploi de cette périphrase dans les langues créoles ainsi que dans les variantes du français d'Amérique est bien connu (cf. Bollée 1977b ; Chaudenson 1974, 1992). Ainsi, la périphrase *être après faire qc.*, qui, selon Gougenheim (1929 : 56ff.), permet d'exprimer l'aspect duratif en français, garde cette valeur aspectuelle dans la majorité des français d'outre-mer.

Pour ce qui est du cadien, on peut constater une certaine extension sémantique : cette périphrase exprime d'abord l'aspect progressif, mais elle peut aussi exprimer l'habituel et l'itératif, ce qui n'est pas attesté par Gougenheim.

là il est après faire de la charpente (156.10) ;

y avait douze ans j'étais après travailler là-dessus (139.6).

Les formes progressives sont aussi attestées en Missourien :

Quand j'ont arrivé sus P'sit Jean, j'étais après travailler dans sa forge (Carrière

22-23) ;

J'sus après tord' ces p'tits arb's d'houéyer-là pour amarrer ma clôsure (Carrière

45) ;

1 Dans leur étude variationnelle détaillée du franco-ontarien, Mougeon et Beniak (1989) opposent deux types de restructurations : 1) des optimisations (généralisation de *avoir* comme auxiliaire) ; 2) des analogies (formation de *sontait* et de *ontavaient* sur le modèle des formes correspondantes du présent de l'indicatif). Cf. aussi Valdman (1994).

2 Les auxiliaires modaux seront l'objet d'une étude ultérieure.

3 Chaudenson note que les textes populaires du français au 17<sup>e</sup> siècle font une place très réduite aux périphrases lexicales d'aspect (1993 : 96).

inraisemblable étant donné qu'on trouve ce remplacement aussi dans les constructions non-périphrastiques ?

et on a été là-bas et on a pas pu éteindre le feu (88,3) ;  
mon grand-père avait été pour... euh... marquer des bêtes (124,1).

Quoi qu'il en soit, la question se pose de savoir si on ne pourrait pas éventuellement envisager cet emploi de la forme *été* comme une autre source possible du marqueur créole du passé *té*, d'autant plus que la proximité sémantique de cette périphrase avec le marqueur créole semble être plus grande que celle de la périphrase exprimant le duratif *être à + inf.*, considérée comme origine de ce marqueur par Chaudenson (1974 : 983)?

### 2.2.3 Avoir pour/Être pour

En cadien l'obligation est fréquemment exprimée par la périphrase modale *avoir pour*, non attestée par Gougenheim, qui correspond à *avoir à* en français (cf. aussi Guilbeau 1950 : 216). Il s'agit sans doute d'un des cas dans lesquels la préposition *à* a été remplacée par la préposition *pour* (cf. Chaudenson 1993 : 98). Cette périphrase est également attestée à St-Barthélemy (Lefebvre 1976 : 140).

il a pour se gagner de la propriété (202,9) ;  
t'as pour aimer ton voisin (216,3).

En cadien *avoir pour* peut aussi avoir une certaine valeur inchoative, qui est très évidente en créole, où *gê pu* correspond non seulement à 'devoir, avoir à', mais sert parfois à exprimer le futur avec une nuance d'obligation assez forte (Neumann 1985 : 227, Klingler 1992 : 173) :

To gèp fe la prijer 'Tu dois faire la prière' (Neumann 1985 : 227) ;  
Mo kone sa mo gap fe 'je sais que je dois faire' (Neumann 1985 : 227).

Reste à savoir si cette périphrase pourrait être l'origine du marqueur du futur *pur* au moins en créole haïtien, où ce marqueur peut aussi exprimer l'obligation (Sylvain 1979 : 90-91). Pour le même marqueur en réunionnais Chaudenson propose comme étymologie la périphrase *être pour*, qui correspond à *être sur le point de*<sup>1</sup>, et qui, dans ce sens, est également attestée en cadien :

le wes e pur pran 'The west wind is about to start blowing' (Guilbeau 1950 : 216)  
et en Missouri :

1 Cf. aussi Conwell/Huillard (1963 : 162) : "The past participle of *aller* appears only once in our corpus [...] it is systematically replaced in our dialect by *été*".

2 Cf. Werner (1980 : 310) : "Être à faire als freies Syntagma besagt soviel wie 'dabei sein etwas zu tun, d.h. explizit ein paralleles Geschehen zum betrachteten Zeitpunkt. In der grammatischen Umdeutung im Rahmen der Verbalperiphrase bedeutet dies eine limitative, nicht-ferene, parallele Geschehensrepräsentation". Cf. aussi Gougenheim (1929 : 50-56).

3 Cf. Chaudenson (1974 : 839-840). En réunionnais, *pur* sert à marquer le caractère d'imminence ou d'indéfectible nécessité de l'accomplissement d'un procès ; normalement *pur* est précédé du verbe *être*, plus rarement d'*avoir*. Cf. aussi Bollée (1977b : 89) et Gougenheim (1929 : 114-121).

quant à l'hypothèse de Boretzky qui en suggère une origine africaine<sup>1</sup>. Cela n'exclut pas, bien entendu, la mise en œuvre de tendances convergentes en créole.

### 2.2.2 Être faire qc.

En cadien et en missourien il existe une construction très répandue qui, semble-t-il, doit être vue en relation avec la périphrase *aller faire qc.* Il s'agit de l'emploi du verbe *être* (au lieu d'*aller* ?), notamment dans la construction *passé composé de être + infinitif* ou participe passé, du type : *X a été + faire qc.* Cette construction est également attestée en français standard et, surtout, en français populaire<sup>2</sup>.

J'ai été déceler [sic] le cheval (119,12) ;

je me rappelle du... deux gros rechauds au charbon y a mis sur (le) char-là il a été chercher (70,2-3).

On retrouve des exemples similaires dans le Missouri :

L'bouki a été s'cacher dans l'bois (Carrière 24) ;

L'vieux a été trouvé l'rroué (Carrière 49) ;

L' a sorti à la course pour s'sauver, l' a été tomber sus l'beuffl, l'beuffl l'a attrapé par ses cornes (Carrière 20) ;

Ça fait l'rroué l' a été l'emminer dans la chamb' (Carrière 58).

On a l'impression qu'on est, en cadien, en présence d'une tournure périphrastique avec une signification du passé comparable, peut-être, à la périphrase *anar + inf.* en catalan ("pretrèit perfet perifràstic"). Nous avons relevé une fois cette construction avec un participe passé : on a été pris le cheval (115).

Quelle est l'origine de cette construction ? Est-ce qu'elle provient de la périphrase *être + inf.* assez peu courante en moyen français (cf. Werner 1980 : 295-302)<sup>3</sup> ? Ou bien est-ce qu'il s'agit du remplacement du participe d'*aller* par celui d'*être*, ce qui n'est pas

1 Cf. Boretzky (1983 : 138) : "Progr. und Habit. erscheinen in den Kreolsprachen gekoppelt, so wie es im großen und ganzen auch in Westafrika der Fall ist" et "Wie bereits bei den Tempora erwähnt, gibt es für Progr. und Futur (meist futurum proximum) eine gemeinsame Form in den Kreolsprachen. Auch hierin verhalten sich die wa. Sprachen gleich".

2 Cf. Yvon (1949), Gougenheim (1929 : 35-36), Gamillscheg (1957 : 409) ainsi que FEW 3, 246a ("in sekundären Bedeutungen fr. *être aller*"). Dans la *Chronique mémorielle des choses mémorables* écrit par le picard Ignace Chavatte, texte non publié du 17<sup>e</sup> siècle, on trouve beaucoup d'exemples de cette structure :

- et apres que le service fut fait on na esté prescher la mort du roy

- et les maîtres de la dite confrerie les ont estees recevoir Jusque en la maison de Verdalo

- et en ce mesme moi // on na esté commenee a travailler a enclorre la basse Ville

Nous remercions notre collègue Gerhard Ernst (Université de Ratisbonne), grâce à qui nous avons pu consulter ce manuscrit inédit dont les pages ne sont pas numérotées.

3 Cf. Werner (1980 : 295) : "Être + Infinitiv als Verbalperiphrase einzustufen, ist ein Unterfangen, das bislang noch niemand mit Nachdruck betrieben hat [...] Auch *être + Infinitiv* begrenzt geschaute Verbalgeschehens". D'après Werner, *être + inf.* et *aller + inf.* doivent être considérés comme deux périphrases autonomes, bien qu'il y ait des cas où la forme *été* semble plutôt être le substitut d'*allé*.

il a été pour rentrer sous l'île, pis la bête piante a l'a arrosé. (Carrrière 20) ;

"Tsu peux tout l'aouère, si tsu la gagnes". - "Eh ben, j'sus pour la gagner" (Carrrière 45).

Si être pour peut être employé comme futur en raison de sa composante inchoative (cf. Werner 1980 : 302-303), les périphrases modales d'obligation, par leur sémantique, constituent souvent, selon Heine (1993 : 67), la base des marqueurs du futur<sup>1</sup>.

#### 2.2.4 Prendre à

D'après Grevisse, "[les périphrases] partir à, se prendre à, avec un infinitif marquent à peu près comme commencer à ou se mettre à, l'aspect de l'entrée dans l'action" (1975 : 759 ; cf. aussi FEW 9, 341b).

En cadien, *prendre à* + *Inf.* ne semble s'employer que pour exprimer l'inchoatif dans le passé<sup>2</sup> :

il a pris à manger (235.5) ;

les fils ont pris à casser (108.2) ;

puis il a pris à aller euh au magasin (171.9-10) ;

Camille Doucet ça fait prenait à parler de ça (237.9).

Dans les contes de Carrrière, nous n'avons trouvé d'exemples qu'avec la périphrase *mettre à* :

I s'ont mis à se battre (Carrrière, 45)<sup>3</sup>.

En créole louisianais et en créole haïtien (cf. Sylvain 1936 : 95) *pron* + thème verbal peut être, en principe, utilisé pour tous les niveaux temporels ; aujourd'hui, cependant, cette tournure tend à être remplacée par le verbe *komòse* en Louisiane.

*je te pron galope* 'ils se sont mis à courir' (Neumann 1985 : 235) ;

*ye pran batte* 'ils commencent à se battre' (Neumann-Holzschuh 1987 : 19)<sup>4</sup>.

#### 2.2.5 Habitude del connaître faire qc.

En cadien la tournure *habitude/ habitude de* + *inf.* désigne une action habituelle dans le passé. Notons que l'auxiliaire *avoir* peut être supprimé, ce qui laisse supposer que cette construction est actuellement engagée dans un processus de réanalyse :

j'habitué (de) chanter (77).

un moisi moi je sais pas comment ça se fait ça pas habitude de moisir comme ça (158.9).

Dans le Missourî cette fonction est assumée par le tour *avoir coutume de*, sans que,

1 "A marker of agent-oriented («deontic») modality may develop into a future marker" (Heine, 1993 : 67). L'exemple le plus connu est sans doute la formation du futur dans les langues romanes, cf. aussi Bybee, Perkins et Pagliuca (1991).

2 Pour la tournure *ça prend* en québécois, qui correspond à 'il faut', cf. Lepelletier (1987).

3 Selon Stähler (1995b : 76), *mettre à* et *partir à* sont également attestés en cadien.

4 Pour le créole martiniquais Jourdain atteste une construction *ni pou* (1956 : 132 et 156).

pendant, nous ayons trouvé dans notre corpus des exemples avec chute de l'auxiliaire.

I'a d'mandé au mouton où l'avait la coutume d'coucher. J'ai coutume d'coucher dréte en dehors d'la barrière (Carrrière 20).

D'après Dorrañce (1935), *avoir coutume* offre la possibilité d'éviter les formes de l'imparfait (cf. aussi Thogmartin 1970 : 48).

En créole louisianais (cf. Neumann 1985 : 237-238 ; Klingler 1992 : 177), nous trouvons également des constructions avec *avoir habitude/ coutume* ; la construction la plus fréquente est cependant *kone* + thème verbal, attestée également en Haïti et à Grenade (cf. Sylvain 1936 : 97-98 ; Valdman 1978 : 221). En créole louisianais, cette périphrase a les significations suivantes : 1) savoir faire qc. et 2) avoir l'habitude de faire qc.

To kone dōse ? Tu sais danser ? (Neumann 1985 : 238) ;

Get kom li kone di mō sa ! Écoute ce qu'elle me dit tout le temps ! (Neumann 1985 : 237) ;

to kōné bwa divè ? Do you drink wine ? (Klingler 1992 : 177).

En cadien les périphrases avec *connaître* n'ont que le premier sens et ne s'emploient, à une exception près, qu'à la forme négative au passé :

et tu pouvais pas y faire connaître pas danser quand on marié (46.10) ;

et tu pouvais pas y faire comprendre arien le 'tit nègre il connaissait pas rien faire (177.2).

#### 2.2.6 Sortir (de) faire qc.

Chez Ditchy (1932 : 195) on trouve la remarque suivante :

"SORTIR, marque un passé très prochain, venir de, faire ou avoir fait tout à l'heure une chose. Il sort de manger, il vient de finir son repas [...] On va jusqu'à dire : Il sort de sortir pour : Il vient de sortir".

i sòr de partir 'he has just left' (Guilbeau 1950 : 212).

Chanderson (1993 : 87) suppose que cette périphrase est déjà engagée dans un processus de "morphologisation" dans les "français marginaux", parce que l'emploi observé en cadien ressemble à l'emploi que font les créoles de cette périphrase (cf. Bollée 1977b : 73-74). Dans le corpus de Stähler nous n'avons relevé qu'un seul exemple avec *sortir*, dont le statut périphrastique n'est pas bien clair :

je sors passer en travers de Baton Rouge à ce matin (78).

En créole louisianais le marqueur *sorti* est bien attesté à Breaux Bridge (cf. Neumann 1985 : 233) ; Klingler (1992), en revanche, ne le mentionne pas pour le créole de la Pointe Coupée.

*boss-la sorti peje je* 'Le chef vient de les payer' (Neumann 1985 : 234).

2.3 A notre avis, le cadien, comme tous les français marginaux, permet d'observer ce qui se passe quand une périphrase verbale se grammaticalise, un processus au cours

duquel un lexème autonome (en règle générale un verbe, parfois également un nom) perd de plus en plus sa signification propre, pour prendre un caractère morphématique<sup>1</sup>. Dans le cas de quelques périphrases les premiers éléments s'auxiliarisent de plus en plus pour ainsi déterminer le verbe principal en ce qui concerne la temporalité, l'aspectualité et la modalité<sup>2</sup>. D'après Heine, l'auxiliarisation implique avant tout que quelques événements de base ("basic events") sont transformés graduellement en fonctions grammaticales (1993 : 47). Ainsi les verbes de mouvement tendent à exprimer le futur, les verbes locaux tendent à être la base du progressif dans beaucoup de langues, et des verbes d'action comme *finir* ou *prendre* peuvent indiquer différents degrés d'accomplissement de l'activité exprimée par le verbe<sup>3</sup>. Bybee et Dahl (1989 : 57) démontrent qu'il s'agit ici d'exemples des chemins d'évolution ("paths of development") les plus importants pour ce qui est des catégories de temps et d'aspect. D'après Heine, l'auxiliarisation est un processus graduel et scalaire, qui peut être analysé à l'aide du modèle de grammaticalisation élaboré par Lehmann (1985)<sup>4</sup>. Selon Lehmann (1985), le processus de grammaticalisation se décompose en différents sous-processus : désémantisation et érosion phonétique ("attrition"), paradigmatization, perte de variabilité paradigmatique et syntagmatique<sup>5</sup> (obligatorification, condensation, fixation), ainsi qu'un accroissement du caractère lié ("coalescence", "increase in boundness"). Le degré d'auxiliarisation du premier élément de la périphrase dépend donc de la combinaison des facteurs nommés, ou, en d'autres termes, de la position occupée par le complexe verbal dans ces sub-continua. Demandons-nous maintenant comment les français marginaux se comportent sur ce point.

En prenant comme base ce modèle d'échelle de grammaticalisation, il est bien évident que les premiers éléments des périphrases verbales au sein d'une variété du français d'Amérique ont atteint différents degrés d'auxiliarisation. Ainsi en cadien *aller* (*faire qc.*) et *être après* (*faire qc.*) sont certainement davantage auxiliarisés que *prendre à* ou *avoir pour*. Ainsi *être après* et *aller*, qui ont bien sûr perdu leur signification originelle (i.e. verbe locatif, verbe de mouvement) dès un état antérieur de la langue (l'auxiliarisation a donc commencé très tôt), sont fortement paradigmatisés en cadien ; ils sont quasi obligatoires pour exprimer le futur ou la progressivité, et ils tendent à une érosion phonétique croissante (va. *prês*). *Prendre à* et *avoir pour*, cependant, connaissent certaines restrictions dans leur emploi (il suffit de penser aux synonymes *commencer* et *devoir*), ils présentent une

1 Cf. Lehmann (1985, 303) : "Under the diachronic aspect, grammaticalization is a process which turns lexemes into grammatical formatives and makes grammatical formatives still more grammatical".

2 "A «good auxiliary» is verifiable to some extent and is used either to place the situation described in the sentence with reference to deictic time (tense), to ascribe a temporal contour to it (aspect) or to assess its reality (modality)" (Heine 1993 : 22).

3 Cf. McMahon (1994 : 165) et Stolz (1987) pour ce qui est des périphrases avec le verbe portugais *acabar*. Stolz souligne à juste titre que les explications universalistes doivent être subordonnées aux analyses diachroniques de la langue de base.

4 Le modèle de la chaîne de grammaticalisation de Heine est comparable au modèle de Lehmann, sans qu'il y ait une convergence totale, cf. Heine, Claudi et Hünemeyer (1991).

5 Cf. Lehmann (1985 : 306) : "The paradigmatic variability of a sign is the possibility of using other signs in its stead or of omitting it altogether".

variabilité paradigmatique plus forte et disposent encore d'un inventaire morphologique relativement complexe.

L'idée de continuum n'est certainement pas nouvelle. A plusieurs reprises, Chaudenson a rappelé l'existence d'une sorte de continuum interlinguistique au sein même du français. L'élaboration d'un tel modèle suppose la réalisation sur un nombre de variables donné, d'études comparatives détaillées, qui, pour les auxiliaires restent encore à faire. Ainsi le degré de grammaticalisation de la plupart des verbes et périphrases verbales du cadien et du français en Missouri est sans doute plus élevé qu'en québécois et en acadien. Peut-être l'élargissement de la base de données - en ayant recours au français de Terre-Neuve ou du Manitoba, par exemple - montrerait-il qu'il existe même des "degrés de marginalité". On peut reprendre l'exemple de la périphrase du futur avec *aller* : en cadien elle est aujourd'hui presque complètement grammaticalisée, alors qu'en québécois parlé nous trouvons encore 21% de formes synthétiques (Emirkanian et Sankoff 1985). Dans les langues créoles, ce processus de restructuration, - c'est de cela qu'il s'agit finalement pour la "verb-to-TMA chain" (Heine 1993 : 70) -, est déjà achevé dans de nombreux cas. Dans ces langues, on observe souvent la perte de l'auxiliaire verbal, la réanalyse et la conservation de la partie non-verbale et invariante de la périphrase verbale sous forme de marqueur préverbal (*pu, ape*).

A notre avis, les nouveaux travaux dans le domaine de la grammaticalisation peuvent finalement contribuer à la description, encore assez lacunaire, de la dynamique interne du français ainsi qu'à une meilleure classification des différences variétés du français d'outre-mer. Le modèle de l'échelle de grammaticalisation est, selon nous, applicable non seulement au micro-domaine des périphrases verbales, mais aussi aux autres phénomènes dont on a déjà parlé. L'essentiel est l'idée de la scalarité, des limites floues ("fuzzy boundaries"), qui nous empêchent de voir ces processus de restructuration comme un processus à étapes bien distinctes.

1 On ne peut qu'être d'accord avec Valdman (1978 : 222-224) qui souligne la nature floue de la distinction entre les marqueurs préverbaux des créoles et les verbes auxiliaires.

## Bibliographie

- BAKER, Philip, 1972 : *Kreol. A Description of Mauritian Creole*, London, C. Hurst & Co.
- BAUCHE, Henri, 1946 : *Le français populaire*, Paris, Payot.
- BOLLÉE, Annegret, 1977a : *Le créole français des Seychelles* (= *Beihfte zur ZrPh 159*), Tübingen, Niemeyer.
- BOLLÉE, Annegret, 1977b : *Zur Entstehung der französischen Kreolendialekte im Indischen Ozean. Kreolisierung ohne Pläginisierung*, Genève, Droz.
- BOLLÉE, Annegret, 1993 : "Français parlé au Québec - français parlé en France", in Hans-Josef Niederehe et Lothar Wolf (éds.), *Français du Canada - Français de France. Actes du troisième colloque international d'Augsbourg (Canadiana Romanica 6)*, Tübingen, Niemeyer, pp. 139-151.
- BOLLÉE, Annegret / NEUMANN-HOLZSCHUH, Ingrid, 1993 : "Pour une grammaire historique des créoles", in Jürgen Schmidt-Radefeldt et Andreas Harder (éds.), *Sprachwandel und Sprachgeschichte. Festschrift für Helmut Lüdtke*, Tübingen, Narr, pp. 9-21.
- BORETZKY, Norbert, 1983 : *Kreolsprachen, Substrate und Sprachwandel*, Wiesbaden, Harrassowitz.
- BYBEE, Joan et DAHL, Östen, 1989 : "The creation of tense and aspect systems in the languages of the world", in *Studies in Language 13*, pp. 51-103.
- BYBEE, Joan, PERKINS, Revere et PAGLIUCA, William, 1994 : *The evolution of grammar. Tense, aspect, and modality in the languages of the world*, Chicago/London, The University of Chicago Press.
- CARRIÈRE, Joseph Médard, 1937 : *Tales from the French Folk-Lore of Missouri*, Evanston/Chicago, Northwestern University.
- CHAUDENSON, Robert, 1973 : "Pour une étude comparée des créoles et des parlers français d'outre-mer : survivances et innovations", in *RLR 37*, pp. 342-371.
- CHAUDENSON, Robert, 1974 : *Le lexique du parler créole de la Réunion*, 2 tomes, Paris, Champion.
- CHAUDENSON, Robert, 1989 : *Créoles et enseignement du français*, Paris, L'Harmattan.
- CHAUDENSON, Robert, 1992 : *Des îles, des hommes, des langues. Essai sur la créolisation linguistique et culturelle*, Paris, L'Harmattan.
- CHAUDENSON, Robert, MOUGEON, Raymond et BENIAK, Édouard, 1993 : *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Paris : Didier.
- COMRIE, Bernard, 1976 : *Aspect. An introduction to the study of verbal aspect and related problems*, Cambridge, CUP.
- CONWELL, Marilyn J. et JUILLAND, Alphonse, 1963 : *Louisiana French Grammar* (= *Janua linguarum, Series practica 1*), The Hague, Mouton & Co.
- DITCHY, Jay K., 1932 : *Les acadiens louisianais et leur parler*, Paris, Droz.
- DORRANCE, Ward Allison, 1935 : *The survival of French in the Old District of Sainte Geneviève*, The University of Missouri Studies X/2.
- EMIRKANIAN, Louise et SANKOFF, David, 1985 : "Le futur simple et le futur périphrastique dans le français parlé", in *Actes du XVI<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et philologie romanes*, Aix-en-Provence, Publication de l'Université de Provence, vol. IV, pp. 395-407.
- FEW = Walther von Wartburg, 1922sq. : *Französiches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bonn/ Basel.
- GAMILLSCHEG, Ernst, 1957 : *Historische französische Syntax*, Tübingen, Niemeyer.
- GOUGENHEIM, Georges, 1929 : *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*, Paris, Nizet.
- GREVISSE, Maurice, 1975 : *Le Bon Usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, 10<sup>e</sup> éd., Gembloux, Duculot.
- GUILBEAU, John, 1950 : *The French spoken in Lafourche Parish, Louisiana*. Thèse de Ph.D., University of North Carolina, Chapel Hill.
- HEINE, Bernd, 1993 : *Auxiliaries. Cognitive Forces and Grammaticalization*, New York/Oxford, OUP.
- HEINE, Bernd, CLAUDI, Ulrike et HÜNNEMEYER, Friederike, 1991 : *Grammaticalization. A conceptual framework*, Chicago/London, University of Chicago Press.
- HIGHFIELD, Arnold, 1979 : *The French Dialect of St. Thomas, U.S. Virgin Islands*, Ann Arbor, Karoma.
- JOURDAIN, Étienne, 1956 : *Du français au parler créoles*, Paris, Klincksieck.
- KLINGLER, Thomas A., 1992 : *A descriptive study of the creole speech of Pointe Coupee Parish, Louisiana with focus on the lexicon*, Thèse de Ph.D., Indiana University, Bloomington.
- LEFÈVRE, Gilles R., 1976 : "Français régional et créole à Saint-Barthélemy (Guadeloupe)", in Émile Snyder et Albert Valdman (éds.), *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques (I)*. [Université d'Indiana, Bloomington, 28-30 mars 1974], Québec, PUL, pp. 122-146.
- LEHMANN, Christian, 1985 : "Grammaticalization : synchronic variation and diachronic change", in *Lingua e Site 20/ 3*, pp. 303-318.

- LEPELLEY, René, 1987 : "Emploi de *ça prend* exprimant le besoin, en France et au Canada", in Hans-Josef Niederehe et Lothar Wolf (éds.), *Français du Canada - Français de France. Actes du Colloque de Trèves [26-28 septembre 1985]*, Tübingen, Niemeyer, pp. 177-187.
- MARTEL, Pierre, 1978 : "Recherches sociolinguistiques dans la région de Sherbrooke (Estrie) : présentation et premiers résultats de l'étude lexicale de 16 textes libres", in *Travaux de linguistique québécoise* 2, pp. 21-42.
- McMAHON, April, 1994 : *Understanding Language Change*, Cambridge, CUP.
- MAURY, Nicole et TESSIER, Jules, 1991 : *A l'écoute des francophones d'Amérique*, Montréal, Centre éducatif et culturel.
- MOUGEON, Raymond et BENIAK, Édouard, 1986 : "Le français en situation de contact et la variation linguistique : le français parlé en Ontario (Canada)", in *Actes du XVII<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, vol. VI, Aix-en-Provence, Publication de l'Université de Provence, pp. 291-313.
- NEUMANN, Ingrid, 1985 : *Le créole de Breaux Bridge, Louisiane. Étude morphosyntaxique - textes - vocabulaire*, Hamburg, Buske.
- NEUMANN-HOLZSCHUH, Ingrid (éd.), 1987 : *Textes anciens en créole louisianais*, Hamburg, Buske.
- PÉRONNET, Louise, 1989 : *Le parler acadien du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Éléments grammaticaux et lexicaux*, New York etc., Lang.
- PRUDENT, Lambert-Félix, 1986 : "L'africamité dans la genèse créole : science et idéologie d'un lignage", in *Études créoles IX-1*, pp. 151-168.
- STÄBLER, Cynthia, 1995a : *La vie dans le temps et l'astéur. Ein Korpus von Gesprächen mit Cadiens in Louisiana* (= *ScriptOralia* 79), Tübingen, Narr.
- STÄBLER, Cynthia, 1995b : *Entwicklung mündlicher romanischer Syntax. Das französische cadien in Louisiana* (= *ScriptOralia* 78), Tübingen, Narr.
- STEIN, Peter, 1984 : *Kreolisch und Französisch* (= Romanistische Arbeitshefte 25), Tübingen, Niemeyer.
- STOLZ, Thomas, 1987 : "The Development of the AUX-category in Pidgins and Creoles: the case of the Resultative-Perfective and its Relation to Anteriority", in Martin Harris et Paolo Ramat (éds.), *Historical Development of Auxiliaries*, Berlin etc., Mouton de Gruyter, pp. 291-315.
- SYLVAIN, Suzanne, 1936 : *Le créole haïtien. Morphologie et syntaxe*, Weiteren.
- THOGMARTIN, Clyde O., 1970 : *The French Dialect of Old Mines, Missouri*, Ph.D., The University of Michigan, University Microfilms, Ann Arbor, Michigan.

- THOGMARTIN, Clyde O., 1979 : "Old Mines, Missouri et la survivance du français dans la haute vallée du Mississippi", in Albert Valdman (éd.), *Le français hors de France*, Paris, Champion, pp. 111-118.
- VALDMAN, Albert, 1978 : *Le créole. Structure, statut et origine*, Paris, Klincksieck.
- VALDMAN, Albert, 1994 : "Restructuration, fonds dialectal commun et étiolement linguistique dans les parlers vernaculaires français d'Amérique du Nord", in Claude Poirier (éd.), *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord*, Sainte-Foix, PUL, pp. 3-24.
- WERNER, Edeltaud, 1980 : *Die Verbalperiphrase im Mittelfranzösischen. Eine semantisch-syntaktische Analyse*, Frankfurt a.M. etc., Peter Lang.
- YVON, H., 1949 : "aller" et "être", in *Le Français Moderne* 17, pp. 17-23.